

Le Précurseur donne les nouvelles... 16 francs pour 3 mois; 32 francs pour 6 mois; 64 francs pour l'année.

ON S'ABONNE: A Lyon, rue Neuve-de-la-Préfecture, n° 1, au 2^e. A la Librairie-Corresp. de P. Justin, rue Montmartre, n° 18.

LE PRÉCURSEUR, Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.



Lyon, 1^{er} janvier.

Nous trouvons, dans le dernier numéro de la Revue Encyclopédique, un article que nous croyons devoir reproduire en grande partie...

Merlin de Thionville est un de ces hommes que la France prit dans le peuple quand elle voulut montrer à sa vieille noblesse que son règne était fini...

hauteur qui semble défier toutes les attaques du monde, c'est à ce moment qu'il se décide, et six semaines plus tard il inscrit son nom au 9 thermidor (1).

Je ne dis rien de sa bravoure, mais je veux dire un mot de sa bonté. Et d'abord comment un homme affranchi de tout sentiment d'égoïsme, aussi éloigné des égarements de la colère...

Voilà donc quel était Merlin. Né de la république, et pour elle, il ne crut pas qu'il lui fût permis d'en séparer en rien sa destinée.

(1) Voici ce que je lui ai entendu raconter bien souvent. En revenant du Champ de Mars, il se trouvait derrière Robespierre; la foule se précipitait, avec d'immenses acclamations...

tranchans qu'il prend ou dépose suivant chaque détail de son œuvre éternelle; mais ils se doivent à eux-mêmes et ils doivent à Dieu d'attendre patiemment qu'il les appelle...

C'est donc alors que je le connus. Il avait quitté sa campagne, et vivait modestement dans un de nos faubourgs. En revoyant Paris, il n'y avait plus retrouvé qu'un petit nombre de ses anciens amis...

Mais ce feu, qui, malgré les fatigues de l'âge, le faisait encore jeune parmi nous, demeurait concentré dans son intérieur, et ne se trahissait par aucune apparence publique...

ETAT APPROXIMATIF

Des millions, châteaux et autres dont il a été victime par nos deux révolutions;

LE PAUVRE HOMME!

Il nous a été révélé dernièrement que M. Louis-Philippe et sa sœur ont été victimes, pour leur part, dans ce que le Constitutionnel, naturellement expert en fait de bricoches...

Et pourtant sa famille avait plutôt gagné que perdu à la révolution. Que dis-je! il n'y a pas de comparaison.

Il est prouvé que M. Louis-Philippe et sa sœur, (et si je dis M. Louis-Philippe, c'est parce qu'il n'est question ici que de l'homme, du propriétaire, du locataire de boutiques; s'il était question du roi je le qualifierais autrement, et je ne serais point embarrassé: il y a de quoi choisir parmi ses titres: mais revenons) Je dis donc qu'il est prouvé que M. Louis-Philippe et sa sœur ont demandé la division des patrimoines, et répudié la succession paternelle.

Or, comme leur père, que la pudeur m'empêche de nommer, avait laissé beaucoup de dettes et peu de biens, l'état paya 37 millions 740 mille f. excédant du passif sur l'actif.

Quand le principe de l'indemnité fut admis, il devait arriver pour la famille d'Orléans, de deux choses l'une: — ou bien que M. Louis-Philippe et sa sœur n'avaient point droit à l'indemnité, comme ayant répudié la succession de leur père; — ou bien que, s'ils avaient droit à l'indemnité, on devait imputer, sur cette indemnité, les 37 millions de dettes payées par l'état. Tout cela est

de cette justice qui court les rues. Vouloir le contraire, ce serait admettre qu'il est juste, en jouant, d'empêcher l'argent de son adversaire, si l'on gagne, et de retirer son enjeu, si l'on perd.

Eh bien! on esquiva l'alternative en faveur du Palais-Royal, non seulement on lui compta onze ou douze millions d'indemnité, sans rien déduire pour les trente-sept millions; mais on poussa même la complaisance, contrairement au texte positif de la loi, jusqu'à ne pas déduire deux millions avancés, à titre de secours, en 1797, à la duchesse d'Orléans, mère de la Pensée immuable.

Mais tout cela n'est rien encore.

M. Louis-Philippe possédait dans la commune d'Auray une rente de trente-deux francs. Bien que la loi n'accordât pas d'indemnité pour ces sortes de valeur, la maison d'Orléans en réclama une. Sa demande fut rejetée par le conseil de préfecture du Morbihan.

En calculant tout ce que la révolution de 89 a valu à la famille d'Orléans, on a droit de s'étonner que son chef actuel la tyranise avec une espèce d'acharnement dans ses harangues, dans ses conversations, dans ses ordonnances, et qu'il la poursuive même de ses que, jusque sur les grandes routes de Normandie.

Du reste, cette gratitude envers le passé explique comment la royauté du 9 août traite si bien notre pauvre révolution de juillet, à qui elle doit douze ou quinze châteaux, treize millions par an,

et un trône, sans compter neuf millions indûment perçus en excédant sur la liste civile.

En outre, toutes les fois que la Pensée immuable nous répète sa phrase banale: «Les peuples ne gagnent rien aux révolutions,» cela nous donnera le droit de lui répondre: ti paraît, Pensée, qu'il n'en est pas de même des princes. (Charivari.)

Il est impossible de donner une juste idée de la manière dont les journaux anglais parlent de Louis-Philippe et de son discours. Jamais on n'employa d'expressions plus flétrissantes; l'un appelle cette éloquence une suite de mensonges, une honnête mystification; l'autre montre le roi comme rougissant de tout ce qu'il y a d'honorable; un troisième le constitue en ridicule contradiction avec lui-même; il en est qui comparent cette phrase: «Je lie d'espérer que les promesses de la Charte seront accomplies dans cette session,» à la phrase d'Harpagon: «Fais-moi songer de te promettre quelque chose.» Il y en a un quatrième qui s'écrit en parlant du roi: «Il ne songe guère à la Charte que lorsque cette dernière peut lui fournir un prétexte pour servir son système d'hostilité contre la presse, et sa haine pour les libertés publiques.» Enfin, arrivé au dernier paragraphe, les écrivains du Sun disent que les abris tutélaires du gouvernement de Louis-Philippe sont la prison et le cachot, et ils terminent ainsi: «En vérité les expressions nous manquent pour qualifier convenablement un pareil manque de pudeur!»

Nous ne savons pas si cette attaque de la presse anglaise est comptée au nombre des protestations amicales que le roi reçoit toujours avec un nouveau plaisir. (Corsaire.)

— On lit dans les journaux: «Le roi reçoit, les ministres reçoivent, les présidents reçoivent...» Il n'y a que le peuple qui donne. (Idem.)

ter contre nous avec hauteur, et nous rappeler la cause de la révolution, qu'il nous accusait de laisser perdre par notre mollesse et notre indifférence! « Allez, nous disait-il alors, vous n'êtes que des enfants. » Quelles paroles, en effet, et quels reproches aurions-nous pu refuser à sa tristesse et à son indignation, lorsqu'il connut que la France ne s'était affranchie d'une dynastie qu'il détestait que pour tomber sous la main d'une famille envers laquelle il ne savait que mépris? Quelles ne furent pas sa colère et son inquiétude, lorsqu'il sentit l'Espagne trahie, le Rhin délaissé, l'Italie donnée à l'Autriche, la Pologne perdue, et, au milieu de tout cela, la France inerte et se laissant tailler à la mesure des potentats! Avec quel dur orgueil il nous citait alors l'exemple de nos pères! Mais malgré qu'il en ait eu si souvent le sujet, jamais, et cela peut être dit à notre gloire comme à la sienne, jamais il n'a désespéré du salut de la république; et si serrées qu'aient pu être les attaques que l'on dirigeait contre elle, il ne s'est pas trouvé un seul temps où il eût balancé à mettre aux enchères comme terrain national le terrain sur lequel on bâtissait les trônes. Pour lui, la république, quoique rentrée sous le couvert, était toujours aussi vivante qu'à l'origine, et aussi pleine de force et d'avenir: pour la voir bientôt reparaitre, il ne s'agissait que de l'activer et de la soutenir, et il employait tout entier. La véritable tribune, à son avis, n'était pas à la chambre, mais aux journaux; et c'était en ce point que sa sollicitude s'exerçait avec le plus de persévérance et de vivacité. Il y avait bien peu de journaux de l'opposition, surtout depuis la fin du dernier règne, où il ne se fut ménagé quelque ouverture; il lisait et commentait toutes les feuilles avec une incroyable attention, courait d'une rédaction à l'autre, et faisait sonner en tous lieux la voix sévère des principes et de la souveraineté nationale dont il ne se départait jamais. Rien n'était si médiocre ou si faible qu'il se crût permis de négliger ce qu'il était possible d'en faire sortir pour la cause du peuple. Il avait des intelligences jusques dans le sein de l'auguste tribunal du *Constitutionnel*, et, si peu d'état que l'on y fit de ses opinions, il acceptait le fait et ne s'en rebutait pas. Il n'y avait pas jusqu'au Primat des Gaules qui ne fût de son ressort; il le connaissait depuis long-temps, et ne le négligeait pas depuis sa chimérique grandeur. Il ne manquait pas de gens, disait-il, qui ne pouvaient être détachés du clergé que par ce langage et par ces simulacres; et quant aux édifices de cette éguse, il était bien tranquille à leur égard. Bien qu'il fût complètement ignoré du public, en débarrassant les choses de leur enveloppe, on l'eût donc avec surprise trouvé presque partout. Le respect et l'affection des jeunes gens, et la conscience d'être encore utile à son pays malgré son âge, formaient sa plus douce récompense, et il n'en voulait pas d'autre. Mais sous ce voile modeste de sa vie, beaucoup avaient reçu ses enseignemens et ses leçons, et beaucoup l'en ont dignement payé. Je ne veux que rappeler ici le loyal témoignage rendu à sa mémoire par l'un des premiers chefs de la presse patriote, qu'il voyait souvent, et dont il ne parlait jamais qu'avec une estime profonde et une confiance sans mesure. « Nous aimions, disait le *National* le lendemain de sa mort, nous aimions à nous en rapporter à l'instinct droit, au tact si sûr et si exercé de Merlin de Thionville dans nos impressions sur les hommes et sur les choses; nous trouvions en lui cette foi reconfortante et invincible dont il suffit de s'approcher pour avoir toujours une raison de ne jamais désespérer de la Pavenir. Nous n'avons donc pas seulement, comme amis de révolution et comme Français, fait une perte en lui, mais comme hommes privés, nous dirions comme disciples, tant nous nous sentions imbus du sentiment à la fois révolutionnaire et libéral qui respirait toutes ses conversations » dans l'hommage honorable et que la presse n'accorderait qu'à bien peu d'hommes de notre temps, et qui cependant ne pouvait être donné publiquement à celui-ci qu'au jour où la mort lui aurait enlevé tout moyen de refuser.

A l'apparition du saint-simonisme, le premier sentiment du vieux Merlin fut de s'étonner devant la nouveauté: l'ambiguïté du mot de religion, l'audace et l'ambition des chefs, l'irréflexion et l'enthousiasme de la plupart des partisans, la servilité d'un grand nombre, tout cela l'inquiétait et lui donnait à penser. Mais, armé de son admirable bon sens, il ne tarda guère à faire la séparation du fantôme et de la vérité; il n'était pas de ceux qui craignent que l'ivraie puisse jamais étouffer le bon grain, et son approbation fut bien promptement assurée à ceux qui commençaient à jeter cette semence sur le pays. Ce n'était pas un médiocre spectacle que de voir ce sage vieillard, qui avait passé par tant de changemens et tant d'expériences, assis maintenant dans le fond de quelque tribune de la salle saint-simonienne, et recueillant attentivement dans sa pensée, sans jamais se révolter ni s'émouvoir, tant de choses inouïes et de discours inusités. Il écoutait chaque principe et le pesait, et ne craignait pas plus que la nation fût détournée de sa route par les imaginations d'enfantin qu'elle ne l'avait été par les théories de St-Just et des rêveurs de tous les temps; montrant bien en cela tout le calme et toute la solidité de son jugement, et en même temps toute l'étendue de sa confiance dans le sens inaltérable du peuple et dans les destinées invincibles de la république. Ici, que ne dirais-je pas, si je n'étais condamné à renfermer en moi-même tout ce qui ne ressort que de mon propre souvenir? Que ne dois-je pas à ses conseils et au constant appui de sa haute prudence? Nous ne marchions pas toujours dans le même chemin; mais que de fois les clartés de son esprit ne sont-elles pas venues se réfléchir jusque dans les sentiers difficiles où je me trouvais, et entretenir ainsi mon assurance et ma résolution! C'était un de ces hommes de bronze dont les idées une fois faites ne fléchissent plus, mais qui sont aussi capables de comprendre les doctrines qui se font en avant que celles qui se sont faites derrière eux dans les écoles du passé. Sa source était au dix-huitième siècle, mais il permettait volontiers aux jeunes gens d'être venus plus tard, et ne leur en voulait pas de leur différence. Le sentiment de la liberté, non pas de cette liberté mesquine et personnelle qui ne fait que des individus, mais de cette liberté grande et forte qui prépare les sociétés nouvelles, était celui qui occupait le premier rang dans son âme; ce sentiment n'échouait pas tous les autres, mais on comprenait aisément qu'il les gênait, et que la supériorité que les circonstances lui avaient fait prendre avaient entravé leur essor. La conscience de Dieu se laissait souvent apercevoir, profonde, il est vrai, mais toujours entourée d'une obscurité dont elle ne cherchait guère à sortir. Il était donc religieux, mais sans y prendre garde, et, pour ainsi dire, par la seule vertu de son fonds naturel. Il tenait le culte catholique, comme tous les autres, dans le mépris, parce qu'il le jugeait indigne de la majesté de celui qu'il affectait toujours de nommer le créateur des étoiles fixes. Du

reste il n'aimait point à plonger dans ces matières; il s'en abstenait comme de questions où il n'avait pas le don de pénétrer, et quelque difficulté que l'on pût soulever, il se retranchait dans ce fameux vers, *Magna mens agitat molem*, qu'il regardait avec raison comme le fondement de toute théologie. La liberté donc était son essence; et de là il partait avec son indomptable logique pour briser, jusque dans leurs derniers restes, toutes les traditions de la monarchie et de la chrétienté. « Fi de toutes ces choses! disait-il, il faut y cracher et les mettre au banc des nations. » C'était toujours le grand cri d'émancipation de 1789 qui était présent à sa pensée, et, jusqu'à la fin, cette voix ne cessa de retentir d'écho en écho dans son âme avec le même éclat et la même raideur.

Il a pu, comme le veut l'imperfection commune, faillir dans les conceptions de son esprit, mais sa foi dans l'humanité est demeurée tout le temps également vive et radieuse; et il est permis de dire de lui ce que le christianisme ne disait que de ses plus grands saints, qu'il est mort sans avoir douté. Non pas qu'un si sage politique ait eu la témérité de s'imaginer que l'erreur ne pouvait l'atteindre; il a su douter dans bien des circonstances de la certitude de ses jugemens, mais il n'a pas douté un seul jour de la certitude de ses croyances. Et qu'il me soit permis de rapporter à ce sujet un discours de lui qui est bien grave, et qui enseigne bien hautement quels étaient à la fois son désintéressement personnel et son ardent amour du bien public. Un soir nous étions près de lui, mon ami Leroux et moi, comme c'était souvent notre habitude; les nouvelles du jour étaient tristes et décourageantes, la conversation morne et entrecoupée: le vieillard surtout paraissait plus péniblement affecté que de coutume: « Mes amis, nous dit-il enfin, en voyant toutes ces choses, il me vient parfois d'étranges pensées; je me demande si nous avons sagement fait en renversant Robespierre, et si ce qui eût suivi sa dictature n'eût pas été meilleur que tout ceci... (Que voulez-vous, ajouta-t-il, la France ne voulait plus de despotisme, et celui de la guillotine était le pire de tous. » Admirable vertu, qui, à quarante ans de distance, permettait encore à cet illustre thermidorien de se juger lui-même avec tant d'indépendance et de simplicité! Robespierre avait tué Danton et tous ses amis les plus dévoués et les plus chers, et l'avait lui-même inscrit sur la sanglante liste, et il ne gardait dans son souvenir aucune idée de vengeance, et il ne s'inquiétait que de savoir s'il avait prudemment agi, non dans l'intérêt d'une réaction, mais dans l'intérêt futur de son pays; il avait abattu Robespierre, et non-seulement il ne cherchait pas à tirer une gloire facile d'une action que tant de monde ne demandait qu'à exalter, mais, appuyé sur le seul témoignage de sa conscience, il s'en remettait librement pour le reste au jugement de la postérité.

Que de fois, dans la familiarité de nos promenades et de nos entretiens, il m'a été donné de pénétrer ainsi par de naïves ouvertures jusque dans les profondeurs de cette grande âme! Sa vie coulait parmi nous tranquille et pure comme un beau fleuve, et si limpide qu'à travers chacun de ses flots on pouvait aisément distinguer la netteté du fond qui la portait. Hélas! le courant terrestre en est tari, et il ne nous en reste plus que ce qui peut être tenu dans la mémoire et dans le cœur. A chaque instant je songe à lui, comme si je l'avais quitté tout à l'heure, et comme si j'allais le retrouver encore; je le vois encore dans son ample fauteuil de vieillard, courbé et largement accoudé des deux bras, mais l'œil ferme et tranquille, et levant son grand front tout sillonné et sa tête puissante, vieux lion blanchi! JEAN REYNAUD.

Le *Courrier de Lyon*, rapporte une longue lettre adressée par le général Delort à une autre feuille ministérielle, la *Sentinelle du Jura*.

M. le général, suivant son habitude, se donne sans façon d'hyperboliques éloges. Les Lyonnais connaissent le personnage et savent quelle immense importance il attache à lui-même, à ses paroles et à ses actions. Nous n'avons donc rien à dire sur ce sujet.

Nous devons relever seulement deux passages de cette lettre.

Dans l'un, M. le général juge convenable de faire allusion aux articles publiés sur son compte par la *Tribune* et par le *Précurseur*. Il est assez singulier que ce soit à la *Sentinelle du Jura* que M. Delort parle des faits et des pièces rapportés par la *Tribune* et qu'il n'a pas pu nier quand ce journal les a fait connaître. Il est encore plus singulier qu'il croie devoir répondre à la *Sentinelle* sur ce que nous avons dit de lui il y a long-temps, sans qu'il se soit avisé de nous contredire au moment même où il se trouvait à Lyon.

Un autre passage remarquable est celui où M. Delort se vante d'avoir réprimé avec une grande fermeté tant à Grenoble qu'à Lyon les complots des séditions.

Les Grenoblois qui ont leurs raisons pour se souvenir de l'affaire du 35^e, croiront sans doute que M. le général plaisante quand il parle ainsi de ses exploits. Les Lyonnais qui se rappellent ses bravades ridicules lors des deux banquets Odilon-Barrot et Garnier-Pagès, ne verront là qu'une suite de ces vanteries si fermement réprimées par les citoyens qui dirigeaient les deux fêtes. — Il faudrait que M. Delort s'expliquât et qu'il nous fit savoir quels complots il a réprimés, car en vérité nous ne connaissons aucune occasion où M. Delort se soit mis en avant avec son zèle tapageur sans avoir reçu la mortification d'un échec.

Quant aux éloges pompeux que le *Courrier de Lyon* donne à M. Delort, il n'y faut pas attacher beaucoup d'importance; on sait que le *Courrier de Lyon* a poussé l'obligance jusqu'à louer la prétendue traduction d'Horace, publiée sous le nom du général, et qui n'est qu'une pièce de marquetterie, prise à tort et à travers dans les traductions antérieures.

C'est une confraternité de traducteurs; c'est l'Horace polyglotte faisant des civilités à l'Horace soi-disant français.

Notre discussion avec le *Réparateur* s'éterniserait sans résultat si nous voulions nous arrêter à tous les incidens, à toutes les petites récriminations que cette feuille élève à chaque instant dans le cours de la polémique. — Nous la terminerons en ne répondant que peu de mots à son dernier article. Aussi bien le *Réparateur* ne paraît pas se soucier de discuter le principe de la souveraineté populaire avec sincérité, c'est-à-dire de son point de vue et du nôtre, comparativement. Il cherche seulement, en équivoquant sur nos expressions, à nous placer en contradiction avec nous-mêmes. Quant à lui, il ne répond pas un mot aux questions que nous lui avons posées, il ne donne pas une explication plus claire sur les anciennes constitutions de la monarchie française, ou est déposé le droit de la souveraineté populaire.

Le *Réparateur* dit que s'il a commis une erreur en nous attribuant la pensée de faire *bulletiner dix millions de votans* sur chacun des actes du pouvoir exécutif, son tort est d'avoir pris nos paroles à la lettre, quand nous écrivions que le peuple doit rester maître des conditions de son gouvernement à tous les instans de sa vie.

Encore une fois cette erreur prétendue serait concevable, si nous n'avions pas exprimé notre pensée mille fois en des termes différens et dernièrement encore dans une discussion fort vague que le *Réparateur* a complaisamment suivie.

Nous avons toujours pensé et dit que la constitution faite par tous devait renfermer une clause de révision postérieure faite sur le mandat spécial de tous, et nous prétendons que c'est là littéralement, pour un peuple, rester maître des conditions de son gouvernement à tous les instans de sa vie.

Le *Réparateur* ne nous apprend pas non plus, ainsi que nous le lui demandions, comment serait fondé ou conservé le gouvernement qui relèverait la religion sur la ruine de laquelle il gémit tous les jours. Cela valait cependant d'être expliqué. Chaque parti a ses vues favorites; mais il faut, pour les faire triompher, que le plus grand nombre soit d'abord persuadé de l'excellence de ces vues. — Le *Réparateur* termine ainsi:

La religion catholique n'a nul besoin de notre secours. A la rigueur, Montesquieu peut s'en passer lui-même. Quels que soient l'expérience et le savoir de certains publicistes modernes, nous persistons à penser que Montesquieu en savait autant qu'eux, et que la religion catholique vivra plus long-temps que leurs doctrines.

A la bonne heure: mais alors pourquoi ces plaintes incessantes dont les prêtres et des écrivains catholiques nous assourdissent depuis soixante ans sur le progrès croissant de l'impie? Pourquoi ces pleurs des Mandemens, ces exclamations épileptiques de la chaire, et ces périodes lamentables des journaux? — L'impie ne se plaint pas tant et paraît se porter beaucoup mieux que son immortelle adversaire.

Le *Times* du 26 a consacré un long article à l'examen des avantages qui résulteraient, pour la France et l'Angleterre, d'une plus grande liberté commerciale. Le journal anglais ne dissimule pas qu'il n'y a guère d'espérance de voir les tarifs actuels subir de notables modifications; mais il n'oublie pas de signaler, dans cette polémique, le Mémoire de la chambre de commerce de Lyon qu'il qualifie d'admirable.

M. François Godme, l'un des professeurs les plus anciens et les plus distingués de l'Ecole vétérinaire, est décédé le 28 décembre, après quarante années d'exercice.

On lit dans le *National*:

Le *Constitutionnel* annonce que M. de Châteaubriand est porté par le collège de Quimperlé, pour remplacer M. de Kermorial, et que M. le conseiller-d'état Tapinier est le candidat du juste-milieu.

Nous pourrions attendre, pour exprimer un vœu sur cette élection, que notre propre correspondance nous fasse connaître les chances du candidat de l'opposition, et il est impossible que l'opposition ne compte pas encore bon nombre de voix dans un collège qui avait nommé M. de Kermorial.

Nous savons tout ce qu'un candidat de l'opposition peut avoir à redouter d'une rivalité telle que celle de M. de Châteaubriand; mais nous nous reprocherions de sacrifier à notre admiration pour l'illustre écrivain une seule des chances que pourrait avoir contre lui l'opposition patriote, dans un moment où la chouannerie mal éteinte semble se rallumer et où de brutales passions, que la générosité de M. de Châteaubriand représenterait fort mal à la chambre, menacent de nouveau les amis de la révolution de juillet dans cinq départemens de Bretagne.

S'il est d'ailleurs une occasion que nous devons saisir pour indiquer d'avance la ligne de conduite que nous pourrions suivre dans des élections générales, c'est celle de la candidature de M. de Châteaubriand, candidature hors de ligne, et sur laquelle tout ce qu'il y a de généreux dans toutes les opinions aimerait à se rencontrer, comme sur un terrain neutre; mais la coalition électorale des ultra-royalistes et des libéraux en 1827 contre le ministère Villèle, nous a toujours paru, quel qu'en ait été le résultat, une transaction peu honorable pour l'opposition des quinze ans; et quand on nous voit désirer que l'opposition patriote s'isole dans le collège de Quimperlé, quel que soit son nombre, plutôt que de donner ses voix même à Châteaubriand, contre un homme du juste-milieu, on peut avoir la certitude que dans les prochaines élections générales, nous ne pousserons pas à l'alliance des deux opinions les plus opposées contre celle qui participe de l'une et de l'autre, et qui n'est pas pour cela le juste-milieu.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR)
Paris, 30 décembre.

Les chambres se reposent. Nos représentans en prennent à leur aise. Aujourd'hui et demain pas de séance; les visites

de premier jour de l'an, les cadeaux, les diners et surtout la grande parade des Tuileries, voilà des occupations de premier ordre et qui doivent absorber tous les moments de nos législateurs. Ne faut-il pas en effet accorder aux nombreux fonctionnaires publics qui siègent dans nos chambres le temps de faire à leurs chefs administratifs la visite de rigueur, au président Dupin le loisir d'élaborer son discours de commu-nal, aux présidents des cours et tribunaux, aux chefs pliment, aux présidents des conseils et militaires celui de recopier les leurs dans le formulaire de cour. Or retranchez tous ces grands dignitaires des bancs des chambres haute et basse, ceux qui resteraient seraient probablement incapables, privés de ces hautes lumières, de travailler à la législation et à l'avenir du pays.

— Le général Bonnet, président de la commission d'Afrique, a soumis au ministère un rapport qui, malgré ses hésitations et continuelles réticences, a été l'objet d'un vif débat dans le sein de la nouvelle commission. Les trois réunions qui ont eu lieu jusqu'ici ont suffi pour marquer une dissonance complète parmi ses membres sur l'appréciation des faits. Le général Bonnet, pour s'éviter l'embaras de se prononcer, eût bien voulu qu'une nouvelle mission pour les troubles de l'Ouest vint l'en dispenser : c'est dans ce but que l'officier-général a dû s'apercevoir qu'il n'avait plus lieu où sa présence ne pouvait manquer de rétablir l'ordre ; mais cet officier-général a dû s'apercevoir qu'il n'avait plus l'oreille du prince et que pour profiter du congé qu'il a obtenu pour s'absenter de la chambre pendant cette session, il lui fallait aller se retirer dans ses propriétés près d'Alençon.

— Le ministre de la marine et le duc de Broglie ont eu hier une longue conférence avec lord Granville. On assure que notre division du Levant doit reprendre la mer aussitôt après s'être ravitaillée, et que l'on presserait immédiatement l'arsenal des bâtiments en commission. Par suite de ces dispositions nous aurons six gros vaisseaux armés et des frégates en proportion. Ces armemens sont trop forts ou trop faibles ; trop nombreux pour le pied de guerre et des bassesses diplomatiques, trop faibles pour une réclamation sérieuse.

La discussion du budget pourra peut-être nous en apprendre davantage.

— Le désir de M. Zéa de négocier un emprunt considérable a été accueilli favorablement par trois grandes maisons de banque, dont une anglaise et deux hollandaises. Ces maisons ont offert des conditions qui ont mis le ministre à même de soumettre ces propositions au conseil de la régence. Comme ce conseil, ainsi que le conseil-d'état, siège à huit clos, rien n'a encore transpiré sur ce qui s'y est passé, mais on sait que les propositions contiennent une condition relative aux bons des cortés, laquelle sans en stipuler la reconnaissance absolue par le gouvernement actuel de manière à lui imposer l'obligation de les rembourser en définitive, procurerait tout de suite quelques soulagemens aux débiteurs actuels de ces fonds, et engagerait le gouvernement à une responsabilité morale ; sous d'autres rapports on dit que les propositions sont très-favorables au pays.

M. Zéa s'est contenté de transmettre ces propositions au conseil sans émettre d'opinion. Le conseil de régence a été unanime pour les rejeter.

— Un grand dîner doit être donné jeudi prochain à bord du *Luror*, en l'honneur des marins nouvellement décorés.

Nouvelles.

La fièvre pour les achats de terre dans la plaine d'Alger a repris plus fort que jamais ; on remarque que déjà plus de 200 immeubles sont achetés à Blida ; dans un mois l'enregistrement a perçu près de soixante-six mille francs de droits pour achats et revente d'immeubles, ce qui suppose environ 3,500,000 fr. de transaction. Les principaux achats sont pour compte de grands personnages de Paris.

(Corsaire de Toulon.)

— Puisque les journaux prennent au sérieux la destruction du monument de plâtre que la reconnaissance un peu mesquine de la garde nationale de Paris avait élevé en 1830, au-dessus de la fontaine de l'esplanade des Invalides, il n'est pas mal de rappeler les inscriptions tracées au pinceau sur la colonne qui servait de piedestal au buste du général Lafayette, on y lisait : *A l'honneur des Deux-Mondes, à l'ami de Louis-Philippe et de Washington.*

Si l'on cherchait une formule qui résumât toutes les déceptions de cette époque de notre histoire, on ne pourrait pas trouver mieux que l'assemblage de ces deux noms. Il n'y a pas trop lieu de regretter que la main des maçons de Louis-Philippe efface, un peu plus tôt que ne le ferait l'influence du climat, cette disgracieuse facétie, et le général Lafayette sera, nous n'en doutons pas, un des premiers à se féliciter de voir disparaître un rapprochement fort peu flatteur pour lui et injurieux à la mémoire du fondateur de la république américaine.

(National.)

— C'est l'année prochaine que va être mis à exécution, en Prusse, le plan de réforme proposé par M. de Mühlér dans la législation prussienne. Les coutumes qui remontaient jusqu'au moyen-âge vont disparaître pour faire place en grande partie à la législation française, revisée d'après les principes de cétèbre Bentham. Il y a des juges de police, puis des cours de première instance, sous le nom de *Obergerichte*, puis des cours d'appel pour chaque province, et une cour suprême de cassation, appelée *Obertribunal*. Les tribunaux de commerce seront également introduits, et partout la publicité. M. Schinkel, architecte du roi, doit être chargé d'un projet de palais de justice, qui sera le premier de ce genre aussi complet construit dans le dix-neuvième siècle en Europe. L'emplacement est déjà indiqué.

— Le professeur Lelwel, réfugié à Bruxelles, s'occupe en ce moment d'un ouvrage considérable sur la mumismatique ; il grave lui-même toutes les planches.

— La commission de l'adresse s'est réunie de nouveau aujourd'hui sous la présidence de M. Dupin. Le tiers-parti, qui balance le parti doctrinaire dans cette commission, n'ayant pas voulu laisser à un doctrinaire le soin de rédiger le projet d'adresse, il a été convenu qu'on prierait M. Bignon de se charger de ce travail.

(Journal de Paris.)

— Le père Enfantin a fort bien fait d'aller en Orient pour affranchir les femmes ; voici un fait qui prouve le peu de cas qu'on fait de la moitié du genre humain dans cette partie de l'univers :

Dernièrement, une femme de la ville de Damas ayant levé son voile un instant devant un voyageur étranger, un arnaute qui passait la tua d'un coup de pistolet, non pas par ja-

lousie, comme on pourrait le croire, car cet arnaute ne la connaissait pas, mais simplement par mesure de police.

— On vient de voir à Nantes un bateau à vapeur en tôle d'une excessive légèreté. Chargé de sa machine, de sa chaudière et de tout son attirail, d'un poids considérable, il semblerait comme suspendu au-dessus de l'eau. On croit qu'il pourra naviguer en toute saison entre Angers et Orléans ; car on dit qu'avec cent voyageurs il ne calera pas un pied.

Extérieur.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Bayonne, 26 décembre 1833.

On parle toujours de la défaite essayée par les christinos entre Berma et Guernica, quoiqu'aucune lettre de cette partie de la Biscaye, ne soit venue confirmer un échec dont les conséquences, si la nouvelle était vraie, ne feraient que relever l'audace du parti apostolique, et accroître l'indifférence dont ont accusé généralement les constitutionnels. Je ne puis donc vous rapporter que des *on dit*, et j'attendrai le courrier de vendredi pour vous instruire d'une manière positive sur cette affaire.

Un voyageur qui est arrivé hier soir à Tolosa, rapporte que les carlistes avaient tenté ces jours derniers (le 22), une attaque sur Tolosa. Réunis au nombre de 1,200 à 1,500, ils se présentèrent sur le pont qui est à l'entrée de cette ville, prétendant surprendre la petite garnison qui y était renfermée. Ils avaient eu même le soin pour bien se garantir du feu de l'ennemi de placer devant eux des charrettes chargées de paille ; mais au moment de passer le pont, la sentinelle cria : Qui vive ? Ils répondirent par le cri de : *Viva Carlos V* ; la sentinelle coucha en joue le premier qui s'avança et l'étendit sur la place. Effrayés du triste résultat de leur entreprise, ils abandonnèrent le terrain ; mais le lendemain ils revinrent à la charge, et alors s'engagea un feu extrêmement vif, entre quelques hommes du général Pastor placés dans la maison avoisinant le pont et les forces insurgées, mais ils doivent encore une fois se replier sans aucun succès : la fusillade dura environ 2 heures. Ils reviendront sans doute une troisième fois attaquer la ville, mais on espère bien que leurs efforts seront vains.

La route de Bayonne à Vittoria est loin d'être exempte de périls. Trois voyageurs qui l'ont parcourue ont été arrêtés à plusieurs reprises. L'un d'eux a été entièrement dépouillé et a perdu même son cheval.

La grande levée de boucliers aura lieu au printemps prochain, époque à laquelle les montagnes seront devenues plus accessibles : c'est à la suite des pratiques religieuses du carême, alors que tous les espagnols auront passé par le confessionnal, que s'opèrera, dit-on, le grand mouvement insurrectionnel. Les prêtres regardent ce moment comme le plus propice à leurs vues, car la confession leur donnera les moyens de concerter leurs plans et de fanatiser davantage le peuple des campagnes qui n'est déjà que trop porté pour la cause de don Carlos, ou pour mieux dire celle de l'autel.

(Correspondance de Madrid, 18 décembre.)

Dimanche dernier à la nuit, sont arrivés dans des voitures et des charrettes, les prisonniers d'Aranjuez parmi lesquels se trouvait le gouverneur de cette résidence. A leur entrée dans la prison, plusieurs d'entre eux ont fait entendre des cris séditieux auxquels ceux de l'intérieur ont répondu.

On dit que le corrégidor et le capitaine-général se sont rendus sur les lieux aussitôt qu'ils ont appris ce qui s'y passait.

Le général Rodil a entrepris une nouvelle excursion : il s'est porté sur Bayonne où il n'a pas été plus heureux qu'à Coimbra. — Le Locho, ancien chef de voleurs dans la Manche, enrôle des hommes à 4 réaux par jour ; il a reçu dernièrement des habillemens et des armes ; et si on le laisse en repos, il parviendra à devenir formidable, car dans presque toute la Manche et même dans d'autres provinces, les autorités n'étant pas étayées par la force armée, sont obligées de fermer les yeux sur tout ce qui se passe autour d'elles. On dit que pour ce motif, on va augmenter l'armement des provinces afin qu'elles puissent autant que possible se suffire à elles-mêmes.

— On assure qu'il a été adressé de Bilbao à la reine une exposition respectueuse pour supplier S. M. de supprimer le couvent de St-François de cette ville dans lequel il n'est resté que 4 frères, les autres s'étant réfugiés en France.

Lettre communiquée au général Harispe.

Bayonne, 26 décembre 1833.

« En rentrant chez moi, j'ai trouvé un jèprens venant de Vittoria qui m'a apporté des lettres de cette ville, en date du 23 ; à cette époque il n'y avait rien de nouveau. L'express a été retenu à Tolosa, le 24 depuis le matin jusqu'à midi.

Les carlistes de Guipuzcoa et quelques forces navarraises profitant de l'absence du colonel Jauregui (el Pastor), ont attaqué Tolosa, à deux heures du matin, et ce feu a duré jusqu'à dix heures ; mais ils ont été repoussés.

D'après l'express, les forces carlistes s'élevaient à 2000 hommes. A Tolosa, la garnison n'était composée que de deux compagnies de la ligne ; mais il paraît que les habitants ont pris les armes, se sont mêlés à la troupe et se sont défendus vaillamment. »

— Les carlistes qui ont attaqué Tolosa se sont jetés dans les montagnes de la Navarre où ils vont se joindre aux forces de Sagatzeiza.

Variétés.

MÉRINO.

On lit dans le *Mémorial bordelais* :

Vous avez souvent entendu parler de l'ancre de Mérino, ce refuge assuré contre toutes les poursuites humaines. C'est un lieu curieux, je vous jure ; un repaire que le ciel semble avoir créé à tout exprès, et comme par prévoyance pour l'être qui était destiné à l'habiter plus tard. Jamais monstruosités ne furent mieux assorties : c'est une hideur qu'on dirait s'être divisée en deux natures différentes, une nature vivante, et une nature pétrifiée ; mais qui se retrouve tout entière dans la jonction vivante de ces deux individualités. Mérino sans son ancre eût été incomplet.

En suivant le chemin qui mène au petit village de Cubillo, on arrive aux montagnes situées entre Tejada, Barbadillo, Retuerta et Quintana : montagnes blanches d'une neige qui résiste éternellement à l'action si dissolvante du soleil d'Ibérie. C'est là que vous devez chercher Mérino, lorsqu'il ne vous attend pas sur la route de Madrid pour vous fusiller ou vous brûler votre voiture.

Mais où s'arrêtera-t-elle ? vous vous trouvez entourés de rochers escarpés, et devant vous s'ouvrent béantes une foule de cavernes dont l'œil n'ose mesurer la noire et silencieuse profondeur. Il est bien difficile de soupçonner au fond de ces immenses souterrains l'existence d'un être à face humaine, et ceux même qui le sauraient

ne pourraient certainement deviner quel est précisément le lieu qui lui sert d'asile. Il faut avoir fait souvent le trajet, et s'être bien orienté, pour ne pas s'égarer au milieu de ces solitudes aériennes. Le colonel de Pablos, les capitaines Tomas, Anton, Lucio et Villaverde, ses compagnons et favoris intimes, y avaient souvent accompagné Mérino, y avaient même séjourné tantôt un jour, tantôt deux jours, selon la gravité des circonstances qui les obligeaient de s'y cacher : eh ! bien, croyez-vous qu'ils sussent reconnaître les *êtres* de cette habitation sauvage ? non, et c'était un bonheur pour eux. Mérino, dans sa défiance, leur eût fait un mauvais parti s'ils avaient eu le malheur d'acquiescer une connaissance trop exacte des localités. Pour s'assurer du degré d'aptitude qu'ils pouvaient posséder à cet égard, il les rassembla quelquefois, et disait à l'un : « Va-t-en à tel village, et ordonne à l'alcade tant de rations ; » à l'autre : « Toi, vas me chercher quarante chevaux, puis viens m'avertir à telle heure. » Ainsi, il donnait un ordre ou une commission à chacun, afin de voir s'ils étaient en état de le retrouver dans son ancre. Je puis affirmer que jamais ses compagnons n'ont pu le découvrir : et véritablement, pour qui connaît les lieux, cela ne paraît nullement étonnant.

Cet ancre est sur une hauteur extraordinaire. Il n'y a d'autre entrée qu'une fente naturelle par laquelle on ne peut guère passer à moins d'être doué, comme son hôte habituel, de cette maigreur qui tient bien plus de l'état de squelette que de l'état d'homme vivant. On descend ainsi par cet étroit défilé jusqu'à une profondeur de huit pieds. Alors on se trouve dans un souterrain élevé et capable de contenir une trentaine de personnes. Arrivé là, on peut défier toutes les fureurs du ciel et de la terre, celles de la terre surtout ; car il faudrait à des soldats non-seulement une patience et un courage à toute épreuve, mais encore une agilité de chèvre et une grande habileté de marcher sans pâlir sur la cime de rocs entourés d'abîmes.

C'est dans ce repaire infernal que s'est passé un fait d'une originalité rare. Je vais vous le raconter aussi clairement que possible ; néanmoins les convenances de la langue française me forceront d'en laisser deviner une partie. Ce sera l'affaire des lecteurs un peu clairvoyans.

A l'époque de la constitution, la ville de Palenzuela fabriquait un Mérino de paille, l'affabla de haillons en guise de soutane, chargea son chef d'un mauvais chapeau de prêtre, et plaça cette grotesque effigie sur un âne à qui l'on fit parcourir toute la ville, aux acclamations et risées de la foule. Sur le dos du Mérino artificiel était un écriteau où l'on lisait : *Entre nos otros quienes mas burro* (Quel est le plus âne de nous deux ?) Et lorsque la foule eut donné un libre cours à ses grosses moqueries, eile mit le feu à l'effigie de paille et la brûla en place publique.

L'auteur de cette plaisanterie était un nommé Cipriano Redondo, marié depuis très-peu de temps avec la fille d'un pharmacien de la ville même.

Quand Mérino sut la chose, il commença par vomir feu et flamme contre les mauvais plaisans, et résolut d'en tirer vengeance. Mais alors les circonstances étaient mauvaises pour lui ; les troupes constitutionnelles le traquaient de toutes parts : en ce moment il se trouvait à Pinilla-de-Monte, petit bourg distant de dix lieues de Palenzuela. Ce ne fut que plus de cinq mois après, qu'il put laisser éclater son courroux sur la ville coupable.

Voici ce qui arriva :

Il entra à Palenzuela avec sa bande, s'empara d'une vingtaine de gardes nationaux, sans oublier Cipriano et sa femme, et les entraîna avec lui vers la montagne.

Tout le monde à Palenzuela avait déjà fait son deuil de tous les prisonniers : Mérino avait si souvent donné la mort pour des griefs bien moindres que ceux qu'il avait à leur reprocher ! Mais cette fois-ci sa vengeance se concentra sur deux victimes seulement. Arrivé à Peral, il s'arrêta et se tourna vers les gardes nationaux : « Etes-vous fatigués ? » On n'osa pas répondre. « Retournez-vous-en ; allez, f... je ne veux de vous que cet apprenti apothicaire et sa femme. »

Les prisonniers retournent chez eux, et la bande prend le chemin de Torrepadre entraînant le couple infortuné.

Quand on fut arrivé au bas des rochers par lesquels on parvient à l'autre, Mérino mit pied à terre et commanda à une trentaine de ses gens de le suivre. Ce fut après une marche longue, lente et périlleuse, qu'on se trouva en face du souterrain où la petite troupe n'entra qu'à grand-peine. Une fois réuni, Mérino les fit placer en rond, et se tourna vers Cipriano : — « Misérable, qui a pu te suggérer l'idée d'une semblable infamie ? — Pardon, seigneur don Geronimo, mille fois pardon, mais c'est... c'est ma femme... » dit-il d'une voix tremblante. Un grand silence se fit alors, et Mérino, marchant lentement vers la signora Cipriano, la contempla un moment de ce regard froid et incisif qui vous entre dans l'âme comme une lame de poignard : puis lui serrant fortement le bras : — « C'est donc vous, madame ! » Et, de l'air le plus amèrement sarcastique, il humilia cette pauvre créature autant qu'il est possible d'humilier une femme. Pour dernière punition, il se fit apporter du miel et des plumes (1), l'en enduisit depuis le sommet de la tête jusqu'à la ceinture, chargea le front de son mari d'une demi-douzaine de ces emblèmes significatifs que la malignité publique inventa pour les infortunés conjugales, et les renvoya dos à dos dans cet état d'abjection, les faisant accompagner d'un guide qui put les conduire dans le dédale de la *sierra*. Je ne puis vous détailler toutes les circonstances de ce supplice ; mais soyez sûr que si Mérino n'a pas voulu de sang en cette occasion, c'est qu'il était bien persuadé que ce châtement était plus cruel que la mort. Ce sont de terribles épigrammes, celles de Mérino !

Plus tard on sut que cette femme avait eu des relations avec lui.

On est peut-être disposé à l'étonnement lorsqu'on lit que, depuis 25 ans, ce guérillero n'a pu être pris, malgré les efforts qu'on a faits et les moyens que l'on a pris pour cela. Mais il ne faut pas croire que cette circonstance tienne à une habileté surnaturelle et miraculeuse. S'il y a beaucoup d'habileté de sa part, il y a aussi beaucoup de faits particuliers qui concourent à le mettre à l'abri des poursuites dont il est l'objet. Au premier rang de ces faits, il faut compter l'assistance secrète qu'il reçoit du palais même et du conseil des ministres. Toujours il a eu de fidèles correspondans dans les hautes administrations qui l'informaient des ordres donnés contre lui avant que ces ordres pussent recevoir un commencement d'exécution.

En 1823, le gouvernement des cortés se plaignit au préfet de Burgos de ne recevoir aucun avis de cette ville sur les progrès de la bande de Mérino, ni même sur les affaires d'administration. Le

(1) On ne sait peut-être pas qu'en Espagne la prostitution est un crime que punit la loi. Lorsqu'une femme est surprise en flagrant délit, elle est menée devant les magistrats, qui lui appliquent la peine établie. Cette peine consiste à raser les sourcils et les cils, ce qui défigure étrangement un visage de femme ; puis on la couvre d'un enduit de miel et de plumes piquantes, et dans cet état on la laisse exposée plus ou moins long-temps, selon la gravité du délit.

préfet répondit qu'à telle et telle date il avait ponctuellement expédié ses dépêches.

Le gouvernement comprit alors la nécessité d'établir une correspondance qui ne pût tomber entre les mains des insurgés. A force d'argent, il gagna un conducteur de diligence très-libéral avec lequel il convint d'établir une cache secrète pour les dépêches officielles.

Le conducteur arrive sans encombre à Burgos, et remet son paquet: le préfet en prend connaissance à la hâte et envoie sa réponse à dix heures du soir par la même voie. Le lendemain, au point du jour, Mérino arrête la voiture à la sortie de Bahabon, dévalise tout, et ne trouvant point ce qu'il cherchait, ordonne aux voyageurs de descendre pour mettre le feu à la diligence. Tout fut réduit en cendres, il ne resta que la ferrure.

Cette même année, il recevait journellement des avis d'un certain don Lucas de Forondo, dont la fortune ne s'élève pas à moins de quatre millions de francs. Les autorités constitutionnelles ayant reçu des informations sur ce riche et puissant espion, résolurent de frapper sur lui un châtement exemplaire. Mais Mérino le sut à temps, et avant qu'aucune mesure fût prise, il se rendit à la résidence de son espion secret, fit entourer sa maison par sa bande, s'empara de don Lucas qu'il fit garrotter, et ordonna qu'on allât lui chercher un confesseur.

Voilà aussitôt la femme de don Lucas qui se jette toute en pleurs aux pieds de Mérino, avec ses deux enfans pleurant aussi et demandant grâce pour leur père, qui, de son côté, tremblait de tous ses membres et ne pouvait s'expliquer un pareil procédé. Enfin, Mérino feint d'accéder aux supplications qui lui sont adressées; il relève la jeune femme et lui dit: « Vous demandez la vie d'un traître, d'un négro: je ne veux la lui accorder qu'à condition que vous paierez sur-le-champ une amende de 60,000 f.; autrement, je vais clouer sa tête sur la porte de sa maison... »

La somme, quoique un peu forte, fut livrée sur-le-champ, et Mérino partit. Mais dans la nuit, il fit rappoeter les 60,000 fr. à don Lucas, avec une lettre où il lui expliquait qu'il n'avait affiché tant de rigueur contre lui qu'afin de sauver sa vie menacée par les autorités, d'après des rapports qui le désignaient comme espion et ennemi des libéraux. Les autorités se laissèrent en effet prendre à ce piège, et tinrent don Lucas pour très-bon constitutionnel, honoré qu'ils le voyaient de la haine des bandes apostoliques.

J'arrive maintenant à la citation de la pièce que j'ai promise. Je vais la traduire le plus littéralement qu'il me sera possible. Elle vient du lieu même où se trouve actuellement Mérino qui, comme on sait, a déposé momentanément les armes.

« Torduelles, 12 décembre 1833.

« Nous avons été bien surpris de voir arriver hier Mérino chez Nicasio Herrera, précisément au moment où il se croyait sauvé comme par miracle du danger qui l'a menacé à Paules del Agua. Jamais je n'ai vu un homme en pareille fureur. Voici à quelle occasion :

« En entrant, il avait aperçu sur la table les journaux de Madrid, et quelqu'un avait eu la maladresse de lui dire à Poreille qu'il y était question de lui. « Lisez-moi ces papiers, dit-il à Herrera. — C'est une abomination, dit le fils, refusant de lire. — N'importe, lisez; je veux savoir tout ce qu'on dit de moi. »

C'est la *Estrella* qui parlait de lui. Lecture faite de l'article, il se leva furieux: « Voilà donc, f... où nous en sommes? Ce sont des prêtres qui me traitent de la sorte; c'est ce misérable Lista! Demandez à Madrid, dans le plus petit hameau d'Espagne, ce que c'est que Lista et ses compagnons. Ah! ce sont ces hommes-là qu'on tolère à la cour; eh bien! nous verrons!... Les traîtres, ils osent parler de ma perfidie, parce que je n'ai point voulu me soumettre à leurs ordres. Non, non, je ne m'y soumettrai pas; non, je ravagerai tout, je détruirai tout, jusqu'à ce qu'ils disparaissent. Après, peu importe quel gouvernement viendra. »

Nous étions foudroyés. Il semblait un possédé, tant il écumait, tant il criait, tant il jurait. Nul de nous n'aurait osé l'interrompre pour le calmer. Quand il eut fini sa véhémement apostrophe, il arracha le journal des mains de Herrera, l'engloutit dans sa poche, en

disant: « Je le garde. Peut-être qu'un jour ces misérables tomberont dans mes mains, comme ils le disent par moquerie. Alors, f... je le leur ferai avaler, moi! »

Il faut vous dire en effet que l'article de la *Estrella*, qui incriminait si fort Mérino et les autres prêtres chefs de bande, se termine par ces mots:

« Si, parmi les prêtres qui se trouvent à la tête de la révolte, il y en a un seul qui connaisse ce dont nous parlons, nous consentons au plus grand malheur qui puisse nous arriver, celui de tomber entre leurs hideuses mains. »

Hélas! je vous assure que le badinage ne les ferait point rire. S'ils avaient entendu Mérino, ils ne seraient certainement plus tentés de faire les plaisans sur son ignorance.

Je vous aurais envoyé ce numéro de la *Estrella*, mais elle s'est éclipisée dans la profonde poche de la veste bleue que porte Mérino. Vous la trouverez peut-être ailleurs. ***

EXPOSITION DE PEINTURE.

Salle de l'Hôtel-de-Ville.

TABLEAU DE M. COURT.

(Boissy - d'Anglas à la Convention.)

INCESSAMMENT LA CLÔTURE. (2774 6)

AVIS AUX OUVRIERS SERRURIERS.

Suivant le mode établi dans la capitale, MM. les maîtres serruriers de la ville de Lyon et ses faubourgs, ont établi un bureau central, situé rue écorchebœuf, n° 18, chez M. Sabatier, marchand de vin. L'ouvrier pourra se présenter gratis pour obtenir de l'ouvrage; on lui donnera tous les renseignements nécessaires à cet effet. (2731 6)

A VENDRE.

500 LITRES DE LIQUEUR SUPERFINE

A QUATRE SOUS LE LITRE.

Non compris le verre, savoir de dix qualités différentes, 50 litres de chaque qualité.

On peut acheter la totalité ensemble ou par portion de 25 litres, la moindre quantité.

Crème de rose, 50 litres à 4 sous le litre.
Huile de noyan, 50 litres, id.
Cuiracao d'Hollande, 50 lit., id.
Anisette de Bordeaux, 50 lit. id.
Crème de menthe, 50 lit. id.
Huile de vanille, 50 lit. id.
Marasquin de zara, 50 lit. id.
Cédrat de la côte St-André, 50 l. id.
Extrait d'absynthe, 50 lit. id.
Kirche Waser, 50 lit. id.

Total, 500 litres pour 100 francs le tout.

Les personnes qui désireront voir la beauté et goûter la finesse et la perfection desdites liqueurs tout cela ne coûte rien.

L'on peut s'adresser tous les jours, de 9 heures à midi, chez M. le comte de G. Lazoski, professeur de chimie et membre de l'académie royale des sciences, rue St-Côme, n° 10, au 2^e étage.

M. Lazoski offre également les recettes suivantes:

Une recette pour fabriquer la bière en 2 heures de temps, sans ustensiles, et à 2 sous la cruche.

Prix de la recette, 20 fr.

Un manuscrit de recettes pour la teinture au général.

Prix: 10 fr.

Il offre d'apprendre à fabriquer la parfumerie en général en trois leçons de 4 heures chaque.

Prix: 60 fr.

Une recette pour fabriquer des chandelles qui ne coulent pas et aussi blanches que de la bougie.

Une recette pour faire du cirage pour les boîtes; il suffit de les cirer une seule fois par mois, et elles conservent un très-beau brillant.

Une recette pour donner un lustre inaltérable au drap; la même recette peut s'appliquer également aux chapeaux.

Une recette pour noircir les cheveux à la minute.

Une recette pour blanchir le sucre brut et le rendre aussi blanc que le sucre en pains, sans fondre le sucre et sans le mettre au feu.

Une recette pour blanchir le sirop de melasse.

Une recette pour conserver les œufs toute l'année.

Une recette pour guérir les maux d'yeux.

Recette pour fabriquer du tabac sans tabac, à quatre sous la livre.

Recette pour fabriquer l'eau d'arquebuse parfaite à vingt-deux sous le litre.

Recette pour guérir la goutte et les rhumatisme, approuvée par la faculté de médecine.

Recette pour fabriquer une composition aussi belle que le plus beau marbre blanc d'Italie.

Recette pour fabriquer l'amidon comme le plus beau de Flandre, et un grand nombre d'autres secrets.

Ouvrages de chimie contenant 140 recettes, prix 3 fr.

Ouvrages de physique amusante contenant 22 expériences très-curieuses; prix 1 fr.

Les conseils se donnent gratis, et les recettes se vendent à très-bon compte; les leçons 20 fr. chaque.

Les personnes qui désireraient prendre connaissance de la préparation des essences du prix courant ci-joint, en trois leçons-prix 100 fr.

PRIX COURANT

Des essences et extraits pour la fabrication des essences en général.

ESSENCE de rose.	1 once	16f. c.
— de néroli.	id.	8 »
— de bergamote.	id.	1 »
— d'absynthe.	id.	2 50
— d'orange.	id.	1 »
— de citron.	id.	1 »
— de lavande.	id.	40 »
— de romarin.	id.	40 »
— de girofle.	id.	2 »
— d'estragon.	id.	4 »
— de menthe anglaise.	id.	2 50
— de cédrat.	id.	1 50
— d'anis.	id.	1 50
— de fleur d'orange.	id.	» »
— de cannelle.	id.	2 »
— de fenouil.	id.	1 »
— de curacao.	id.	3 »

ESSENCE ou Extrait d'après la Fabrique des pères Dominicains de Ste-Marie nouvelle de Florence.

— de marasquin.	id.	3 50
— de noyaux.	id.	3 »
— de vanille.	id.	2 »
— d'alkermes.	id.	3 »
— de rose.	id.	4 »
— de noix muscade.	id.	2 »
— de macis.	id.	3 »
— de musc.	id.	2 »
— d'ambre gris.	id.	2 »
— de cardamomum.	id.	3 »
— de jasmin.	id.	2 »
— de violette.	id.	2 »
— de cannelle de Ceylan.	id.	3 »

Le 10 p. 100 d'escompte. Rue St-Côme, n° 10, au 2^e étage. (1)

ANNONCES JUDICIAIRES.

(3) Vendredi prochain trois janvier mil huit cent trente-quatre, à neuf heures du matin, sur la place Sathonnay de cette ville, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un mobilier saisi, consistant en commode, glace, tables, chaises, poêle, chaudières en cuivre, etc.

ANNONCES DIVERSES.

(3) *A vendre en totalité ou en parties.* Dimanche 26 janvier prochain, à onze heures du matin, dans l'auberge de M. Brasseur, à Grigny.

Un joli domaine appelé de Flandre, situé sur la commune de Millery, à un quart-de-lieu de Givors, cinq minutes de Grigny et du chemin de fer. Ce domaine se compose d'une maison fermière, cuve et pressoir, jeune vigne, luzernière, terre en jachère, pré, bois et pâture, le tout de la contenance de 4 hectares 50 ares environ.

Pour voir le domaine, s'adresser sur les lieux à François Gaudin, fermier, et pour traiter à M. Berger aîné, propriétaire près le pont, à la Guillotière, qui donnera toutes les facilités pour le paiement.

(5) *A vendre.* — Beau domaine de 67 hectares (320 bichères) avec habitation de maître et deux corps de bâtimens d'exploitation susceptibles d'être divisés à 5 lieues de Lyon, sur la grande route de Paris.

S'adresser à M^e Quantin, notaire et Casati, à Lyon, à M^e Joannon et Chasselay et Saget, à l'Arbresle.

Par Brevet d'Invention et de Perfectionnement.

Le sieur RASPARD, ferblantier-lampiste, seul breveté à Lyon, pour la construction des appareils inodores, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire une grande extension à la fabrication de ses appareils, et qui lui permet de faire une réduction dans les prix qu'il établit de la manière suivante:

Appareils à soupape concave avec réservoir, 100 f.

Appareils à siphon renversé, le tuyau en plomb fondu, 30
Appareils à siphon renversé le tuyau en plomb laminé, 20

Il se charge, en outre, de tous les articles propres aux bâtimens, tels que chenaux, tuyaux, pompes, fontaines, soit en ville ou à la campagne; il se charge également de réparer toutes sortes de lampes et quinquets. Le tout à un prix très-modéré, rue St-Jean, n° 55, à Lyon. (2)

(2775 2) A VENDRE.

1^o Une taillanderie, une cavaigne pour tenir les charbons, et un four tout contigu;
2^o Une maison d'habitation;
3^o Et un hectare de terrain de différentes natures de culture, garni d'une grande quantité d'arbres noyers de bon rapport.

Les bâtimens ci-dessus sont construits sur ce terrain.

La taillanderie peut être convertie en toute espèce d'autre usine; elle est mise en jeu par des eaux abondantes qui ont une grande chute.

Ces immeubles sont situés sur la commune d'Aprieu, canton de Lempis, au lieu dit du Rivier, près de Rives, département de l'Isère.

La commune d'Aprieu est sur la ligne de Voiron à Lempis, elle n'est qu'à une lieue de distance de chacun de ces deux lieux.

Les personnes qui voudront faire cette acquisition s'adresseront à MM. Tercinet, notaire; Vial, propriétaire à Lempis, et Etienne-Joseph Perriou d'Aprieu, propriétaire des immeubles.

(2515 28) *A vendre pour cause de cessation de commerce.* — Un fonds de bijouterie bien achalandé. On donnera toute facilité pour les payemens.

S'adresser à M. Mainerot, marchand bijoutier, passage de l'Argue, n° 12.

(2744 7) *A vendre.* — Un fonds de chapelier bien achalandé, situé à Lyon, rue Raisin, n° 9. S'y adresser.

(2738 12) *A vendre pour cause de décès.* — Fonds de café situé dans un des quartiers les plus passagers.

S'adresser chez M. Lacroix, liquoriste, rue St-Dominique, n° 13, et chez M. Truche,

bottier, rue de la Boucherie-des-Terreux, n° 5.

(2773 6) *A vendre ou à louer de suite.* — UNE BRASSERIE DE BIÈRE montée en grand de tous ses ustensiles, à Grenoble, hors la porte de France et les limites de l'octroi. On peut de suite y faire et vendre de la bière.

Il y a en outre aussi à vendre ou à louer de VASTES SALLES, BATIMENS, JARDINS, pour faire des *tivoli*, maison d'éducation, etc.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du journal franc de port.

(2771 6) On a perdu, il y a quelques jours, un chien de chasse d'arrêt, gris tigré, de grande taille. Récompense à celui qui le rendra.

S'adresser au bureau du journal.

(7) On a trouvé un chien d'arrêt blanc, tigré, les oreilles marron, une tache sur la tête et sur les reins, collier en cuir. S'adresser au bureau du journal.

(2789) Au jour de l'an on ne peut offrir des étrennes plus agréables que le sucre fortifiant de Laurenti, dont les propriétés sont bien connues.

Le seul dépôt est rue de la Cage, n° 1, au 1^{er}.

(8) ENCRE RENARD.

Véritable encre indestructible pour marquer le linge et préserver de toute perte ou substitution dans les blanchissages. Cette encre, par l'économie de temps et d'argent qu'elle procure, convient aux ménagères, aux chefs d'établissement, aux militaires, aux marins, etc. On la trouve chez Renard, rue Vivienne, n° 19, à Paris, et chez Guichard, place des Cordeliers, à Lyon; Thumin, rue de Rome, n° 46, à Marseille; Bougaut, place Royale, à Dijon; Passot et Croizet, à Charolles; Luyaheld, marchand de tabac, place Longemalle, à Genève.

GRAND-THÉÂTRE.

La chambre Ardente, drame. — Denise et André, ballet.

CÉLESTINS.

Struensée, drame. — La Camargo, vaud. — Les Femmes d'Emprunt, vaud.

BOURSE DE PARIS du 30 décembre.

Cinq p. 0/0.	104f	104f 5	104f	104f 5
— fin cour.	104f 5	104f 5	104f	104f
Emp. 1831.	90f 50			
Quat. p. 0/0.	75f	75f 5	75f	74f 95
Trois p. 0/0.	75f 10	75f 15	75f	75f 5
— fin cour.	91f 90	91f 70		
Ren. de Nap.	90f 90			
— fin cour.	85f 3/4			
Emp. d'Esp.	69f			
Rent. perp.	18f			
Cortès.	91f			
Emp. rom.	96f 1/4			
Emp. belge.				
Em. d'Haiti.				
Act. de la b.	1700f			
Quat. cana.	1137f 50			
Caisse hyp.	592f 50			

COURS DES MARCHANDISES du 30.

Colza, disp.	105 50
— Courant du mois,	105 50
— 2 premiers mois,	103
— Lille,	94 50
— Voiture,	7
3/16 disp.,	162 50
— courant du mois,	162 50
— 2 premiers mois 1834,	155 à 157 50
Café St-Domingue,	26 à 26 1/2
— Martinique,	29 à 30
— Moka,	30 à 30 1/2
Sucre brut, bonne 4 ^e ,	75 50 76
Savon, les ordres,	120 esc. 21
— Dispon.,	120 50
— décembre,	201 20
— prem. mois 1834,	103 20

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

Typographie de L. BOITEL, quai Saint-Antoine, n. 26.